

FICHE n° 14 SUR LE SOUTIEN LOGISTIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA CHAMBRE DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES SERRES

Comité de travail des serres sur la compétitivité de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

Secteur(s) visé(s)

- Production en serre

Titre / Nom de l'action proposée

Soutien logistique pour la mise en place de la Chambre de coordination et de développement (CCD) des serres

Description de l'action proposée (*quoi*)

Les producteurs en serre (PSQ) demandent à la Financière agricole du Québec (FADQ) de les appuyer afin de faciliter le prélèvement auprès des entreprises du secteur des sommes qui serviront à financer la création et le fonctionnement de la Chambre de coordination et de développement (CCD) des serres.

Justification : contexte / objectifs / problématique que cette action veut résoudre (*pourquoi*)

La création de la CCD des serres est essentielle à l'essor du secteur et en assurera la compétitivité à long terme. Une fois une CCD en place, un des défis principaux sera d'effectuer les prélèvements des sommes nécessaires à son fonctionnement auprès des entreprises visées. Pour contourner ce frein majeur, les PSQ souhaitent pouvoir compter sur la collaboration de la FADQ pour faciliter ces opérations monétaires. La FADQ offre déjà un service similaire à certains groupes dans le cadre de leur plan conjoint. Or, dernièrement, la FADQ a annoncé aux PSQ qu'elle ne pouvait plus lui offrir ce service.

Ce service est essentiel aux yeux des PSQ qui ont une petite structure organisationnelle et n'ont pas les ressources ni les moyens de faire de la sollicitation récurrente et des processus de recouvrement auprès des producteurs; d'autant plus que ce type de procédures engendre des frais légaux.

Le fait d'instaurer un mécanisme de prélèvement automatique provenant d'un programme préexistant à la FADQ (à travers les dépôts dans les comptes Agri-Québec) en faciliterait la mise en place à moindre coût pour un gain d'efficacité maximal. Cela permettrait également de maximiser la rentabilité de la CCD en évitant les frais inutiles.

Enfin, ce processus simple, à la fois pour les PSQ et les entreprises, aurait aussi pour effet de limiter les plaintes et les freins relatifs aux prélèvements et à la CCD.

Impact\$ sur la compétitivité / retombées anticipées (qu'est-ce que cela va donner)

Le prélèvement automatique des sommes servant au financement de la CCD permettrait :

- De gagner du temps et de l'argent pour les PSQ ;
- De faciliter le processus pour les producteurs en serre (processus simple et automatisé sans formulaire et autre documentation) ;
- De financer une chambre de coordination qui travaillera à rendre le secteur plus compétitif et efficace.

Principales étapes et échéanciers de réalisation (quand)

Ce projet nécessitera quelques rencontres entre les PSQ et la FADQ afin de :

- Bien cibler les besoins des PSQ et de leur CCD en termes de prélèvements automatiques ;
- Créer le mécanisme et définir les composantes à mettre en place ;
- Instaurer les prélèvements.

Coût et comment serait-elle financée (combien)

La FADQ aurait à couvrir une partie des frais de développement informatique et la balance des frais serait couverte par les prélèvements automatiques auprès des producteurs.

Qui serait responsable de la réaliser (qui)

Producteurs en serre et FADQ

Qui seraient les partenaires et pour quoi (avec qui)

Producteurs en serre et FADQ

Pour plus d'informations sur la fiche, contacter :

Nom : André Mousseau
Tél. : 514 984-0361
Courriel : andre@cactusfleuri.com